

Une réussite du journalisme "scientifique"

TROIS ÉTUDES publiques sur les OGM, financées par l'Union européenne et la France, viennent de contredire (« Le Figaro », 4/7) une expérience qui, en 2012, avait fait grand bruit. On y affirmait que des rats nourris au maïs OGM Monsanto NK603 s'étaient retrouvés bourrés de tumeurs cancéreuses aussi énormes que mortelles. « **Les OGM sont des poisons** », titrait ainsi en une « Le Nouvel Observateur » du 20 septembre 2012. L'hebdo avait eu, une semaine auparavant (avec « Le Monde » et l'AFP), l'exclusivité de la publication d'une étude réalisée par Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen.

Pour bénéficier de l'exclusivité de cette information, les journalistes avaient accepté de signer un accord de confidentialité leur interdisant de soumettre ladite étude à des scientifiques. C'est-à-dire les empêchant de recouper les in-

formations qu'elle contenait ! L'interdiction courait jusqu'au jour de la publication officielle de l'étude par la revue américaine « Food and Chemical Toxicology ». La BBC, soumise à la même exigence, avait, elle, refusé de se plier à cette opération de communication.

Après la publication de l'étude, de nombreux scientifiques ont mis en question sa validité. Le 22 septembre, « Le Monde » prenait ses distances avec l'« aspect militant » de ces travaux, qui « **ne constituaient en aucune manière une preuve définitive de la toxicité du maïs NK603** ».

Le 15 octobre, l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJSPI) publiait un communiqué pour « **condamner la clause de confidentialité imposée par le professeur Séralini, qui visait clairement à obtenir une présentation biaisée de cette étude, dénuée de tout regard critique ou**

simplement compétent ».

Enfin, en novembre 2013, « Food and Chemical Toxicology » l'avait purement et simplement retirée de ses publications, car « **aucune conclusion définitive n'[avait] pu être tirée de ces données, non concluantes** ». Un peu tard pour s'en apercevoir !

Sylvestre Huet, le président de l'AJSPI, précise au « Canard » que, « **si le délai d'embargo – huit jours – avait été utilisé pour recueillir l'avis de scientifiques compétents sur l'étude de Séralini, elle n'aurait jamais été publiée en l'état et n'aurait pas provoqué cette énorme onde de choc** ».

Mais ça n'aurait peut-être pas arrangé la sortie, six jours plus tard, du livre que Séralini a consacré à son enquête, accompagnée d'un film et d'une solide campagne de presse avec images d'horreur à gogo...

H. M.